

# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/04/2024

## COMMUNE DE SEVREMONT

Numéro interne de l'acte : D10.04.2024

Objet : D10.04.2024 - VOIRIE - PARTICIPATION VERSEE AU SYDEV POUR LA RENOVATION DE MATS D'ECLAIRAGE PUBLIC (COMMUNE DELEGUEE DE LES CHÂTELLIERS-CHÂTEAUMUR)

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 26
Présents : 19
Pouvoir : 7
Nombre de suffrages : 26

Date de convocation 17/04/2024
-----------------------------------

Date d'affichage 17/04/2024
--------------------------------

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, à dix-neuf heures et trente minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, M. LANOUE Nicolas, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

### Procuration(s) :

M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, Mme JOLY Véronique donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMINEAU Catherine donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, Mme RANTIERE Charlène donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

### Etai(ent) excusé(s) :

M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, Mme JOLY Véronique, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, Mme RANTIERE Charlène, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. HERITEAU Antoine

Objet : D10.04.2024 - VOIRIE - PARTICIPATION VERSEE AU SYDEV POUR LA RENOVATION DE MATS D'ECLAIRAGE PUBLIC (COMMUNE DELEGUEE DE LES CHÂTELLIERS-CHÂTEAUMUR)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que certains mats d'éclairage public situés sur la Commune déléguée de Les Châtelliers-Châteaumur doivent être remplacés en raison de leur vétusté.

Il indique que le SyDEV a réalisé une pré-étude prévoyant un montant de travaux de 27 580 € TTC avec une participation communale de 11 491 € selon le détail ci-dessous :

Nature des travaux	Coût estimé des travaux HT	Coût estimé des travaux TTC	Participation communale
Infrastructure d'éclairage public	22 984 €	27 580 €	11 491 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 984 €</b>	<b>27 580 €</b>	<b>11 491 €</b>

Il propose au Conseil Municipal d'approuver cette pré-étude et de demander au SYDEV de réaliser l'étude définitive des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,  
Antoine HERITEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY

